

GLOSSAIRE

A

ACTIF [ASSET]

Composante matérielle corporelle qui fait partie du stock des infrastructures. Cela comprend, sans s'y limiter, les routes, les trottoirs, les ponts, les réseaux d'aqueduc et d'égout, les bâtiments, les installations récréatives et les parcs. Cela n'inclut pas les actifs dynamiques, comme les parcs de véhicules, ni les actifs incorporels, comme la propriété intellectuelle.

ACTUALISATION [DISCOUNTING]

Calcul qui sert à ramener des flux financiers non directement comparables, car se produisant à des dates différentes, à une même base, ce qui permet non seulement de les comparer mais d'effectuer sur eux des opérations arithmétiques.

AMORTISSEMENT [AMORTIZATION EXPENSE]

Charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir d'une manière logique et systématique le coût de ces biens, moins leur valeur de récupération ou leur valeur résiduelle, sur les exercices au cours desquels on s'attend à consommer leur potentiel de service.

ANALYSE MULTICRITÈRE [MULTI-CRITERIA DECISION MAKING]

Méthode tendant à repérer tous les coûts et avantages d'un programme d'investissement ou d'une décision, mais recourant éventuellement à des échelles de mesures non monétaires ou même à des appréciations.

ANNUITÉ [ANNUITY]

Somme versée annuellement par un débiteur, comprenant à la fois le remboursement d'une partie du capital emprunté et le paiement des intérêts.

Autrement dit, il s'agit d'un des versements d'une série de versements égaux effectués à intervalles réguliers.

ARBRE DE DÉCISION [DECISION TREE]

Représentation graphique d'un processus décisionnel, incluant les résultats possibles d'une décision.

AUSCULTATION [INVESTIGATION]

Activité d'inspection qui permet de déterminer l'état d'un élément d'une infrastructure.

B

BÉNÉFICE [PROFIT]

Excédent net des recettes des recettes sur les dépenses, soit après une opération déterminée, soit après une période qui généralement est d'un an.

BILAN [---]

Synthèse et analyse de l'inventaire permettant de déterminer l'état des différentes infrastructures.

BORNE D'INCENDIE [FIRE HYDRANT]

Prise d'eau branchée sur une conduite sous pression affleurant le sol, et à laquelle on peut brancher des boyaux pour lutter contre les incendies.

BORNE FONTAINE (VOIR BORNE D'INCENDIE)

BOUCHE D'INCENDIE (VOIR BORNE D'INCENDIE)

BRANCHEMENT LATÉRAL [HOUSE LATERAL]

Raccordements des services (égout et eau potable) entre les bâtiments et le réseau municipal situé dans l'emprise publique.

BRIS [BREAK]

Destruction, rupture, dysfonctionnement structurel ou hydraulique d'une conduite ou d'un ouvrage.

C

CAPACITÉ HYDRAULIQUE [HYDRAULIC CAPACITY]

Débit sur lequel on peut ordinairement compter pour assurer un service d'approvisionnement en eau ou l'évacuation d'eaux usées.

CAPACITÉ STRUCTURALE [BEARING CAPACITY]

Charge réelle qu'une structure peut supporter de façon sécuritaire.

CAPTAGE (VOIR EAU DE CAPTAGE)**CDAO [CADD]**

Conception et dessin assisté par ordinateur

CHAUSSÉE [PAVEMENT]

Partie de la voie publique permettant la circulation des véhicules.

CHAUSSÉE MIXTE [COMPOSITE PAVEMENT]

Chaussée ayant un revêtement d'enrobé bitumineux posé sur une dalle structurale de béton de ciment

CHAUSSÉE RIGIDE [RIGID PAVEMENT]

Chaussée dont le revêtement est constitué de béton de ciment.

CHAUSSÉE SOUPLE [FLEXIBLE PAVEMENT]

Chaussée dont le revêtement est constitué de béton bitumineux.

CIRCULATION [CIRCULATION]

Ensemble des déplacements de personnes et de véhicules sur un tronçon donné.

CLASSE D'INTERVENTION [---]

Catégorie d'action faite sur les infrastructures. Les différentes classes d'intervention sont l'entretien (préventif et correctif), la réhabilitation et la reconstruction.

COEFFICIENT DE FROTTEMENT [FRICTION COEFFICIENT]

Mesure de l'adhérence des pneus à la chaussée dans le sens longitudinal ou transversal.

COEFFICIENT DE RUGOSITÉ [ROUGHNESS COEFFICIENT]

Coefficient qui représente l'effet de la rugosité de la paroi sur l'écoulement. Les coefficients dits de rugosité se divisent en deux classes: **1)** les coefficients de résistance, tels que le « n » de Manning et le « f » de Darcy-Weisbach. On note qu'une augmentation de « f » ou de « n » occasionne une diminution du débit pour une perte de charge donnée. **2)** les coefficients de débitance, tels que le « CHW » de Hazen-Williams et le « C » de Chézy. Dans ce cas, une augmentation de « CHW » ou de « C » s'accompagne d'une augmentation du débit pour une perte de charge donnée.

COLLECTEUR [TRUNK SEWER, MAIN SEWER, COLLECTOR]

Conduite d'égout de grand diamètre interceptant une série de plus petites conduites.

COMPTABILITÉ [ACCOUNTING]

Système d'information permettant de rassembler et de communiquer des informations à caractère essentiellement financier, le plus souvent chiffrées en unités monétaires, concernant l'activité économique des entreprises et des organismes.

COMPTEUR D'EAU [WATER METER]

Dispositif installé sur une conduite d'eau sous pression pour mesurer et enregistrer le volume d'eau qui y coule.

CONDUIT [DUCT]

Tube généralement constitué de PCV, servant à assurer le tirage et la protection de divers câbles. Les conduits enfouis sont placés directement dans le sol, généralement à l'arrière trottoir ou sous les trottoirs, sans enrobage de béton. Les conduits peuvent aussi être constitués de fibres de verre renforcées ou en acier. Lorsque plusieurs conduits sont rassemblés et enrobés dans une masse de béton, on parle de massif de béton.

CONDUITE [PIPE]

Tube de forme circulaire, ovoïde ou autre servant au transport d'un fluide.

**CONDUITES CRITIQUES
[CRITICAL SEWERS]**

Composantes d'un réseau d'égout dont la défaillance ou le bris aurait un impact significatif sur son environnement proche et sur l'ensemble du réseau.

CONDUITE D'ACCUEIL [CARRIER PIPE]

Conduite existante servant de réceptacle à l'installation d'une nouvelle conduite selon les différents procédés de réhabilitation.

**CONDUITE D'EAU POTABLE
[WATER MAIN]**

Conduite de distribution d'eau potable généralement située sous l'emprise de la rue et reliée au réseau municipal. Faussement appelé aqueduc.

CONDUITE D'ÉGOUT [SEWER MAIN]

Conduite servant à l'évacuation des effluents liquides d'une collectivité, d'un ensemble d'habitations, d'une usine ou des eaux pluviales et fonctionnant généralement par gravité et à remplissage partiel.

**CONDUITE DOMESTIQUE [VOIR ÉGOUT
SANITAIRE]****CONDUITE GRAVITAIRE
[GRAVITY SEWER]**

Conduite dont l'écoulement des eaux s'effectue à la pression atmosphérique.

**CONDUITE MAÎTRESSE
[TRANSMISSION MAIN]**

Dans un réseau de distribution d'eau potable, conduite émanant directement du réservoir et servant à alimenter les conduites secondaires. Ces conduites ont un tracé plutôt rectiligne et possèdent un minimum de branchements.

CONDUITE PLUVIALE (VOIR ÉGOUT PLUVIAL)**CONDUITE PRINCIPALE (VOIR CONDUITE
MAÎTRESSE)****CONDUITE SECONDAIRE [SECONDARY
PIPE]**

Conduite de distribution d'eau située entre la conduite maîtresse et les branchements latéraux.

**CONDUITE SOUS PRESSION [PRESSURE
PIPE]**

Conduite entièrement remplie, sans communication avec l'atmosphère, constituée par un assemblage étanche de tuyaux et de raccords réunis au moyen de joints étanches, destinée au transport pressurisé de l'eau ou tout autre fluide, du lieu de prélèvement au lieu d'utilisation.

**CONDUITE UNITAIRE (VOIR ÉGOUT
UNITAIRE)****CONFORT AU ROULEMENT
[RIDE QUALITY]**

Qualité de roulement ressentie par les usagers d'une chaussée.

**CONSOMMATION D'EAU
[WATER CONSUMPTION]**

Quantité d'eau utilisée, exprimée en unités de volume par unités de temps. Le volume consommé inclut généralement tous les usages de l'eau, y compris les pertes et les fuites.

CONTAMINATION [CONTAMINATION]

Présence dans l'eau de toute substance qui la rend impropre à l'usage prévu.

CORPS ÉTRANGER [FOREIGN OBJECT]

Tout objet solide trouvé dans les conduites et qui ne provient pas des usages prévus (morceaux de bois, outils, pierres, segments de tuyaux tombés de zones délaminées, etc.).

CORROSION [CORROSION]

Destruction plus ou moins rapide des matériaux par action chimique, électrolytique ou les deux.

COUPE [UTILITY CUT]

Excavation effectuée pour la réparation du revêtement de la chaussée et de sa fondation.

COURS D'EAU [STREAM]

Section de la chaussée située à proximité de la bordure et du trottoir.

COÛTS DIRECTS [DIRECT COSTS]

Coûts reliés à la planification, à la conception ainsi qu'à la supervision, le coût des travaux, le détournement des infrastructures actuelles et leur rétablissement, etc. lors de travaux de construction ou de réhabilitation d'infrastructures.

COÛT FIXE [FIXED COST]

Coût qui ne varie pas en fonction de l'utilisation des ressources ou des flux de production.

COÛTS SOCIAUX (VOIR IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE)**COÛT VARIABLE [VARIABLE COST]**

Coût variant en fonction des quantités produites.

COÛT VENTILÉ [IMPUTED COST]

Partie du coût total d'un ensemble de biens ou de services acquis en bloc attribuée à un bien ou à un service particulier au moyen d'un processus de répartition.

CRITÈRE [CRITERION]

Facteur à prendre en considération pour évaluer un scénario donné.

CYCLE DE VIE [LIFE-CYCLE]

Période qui comprend toutes les étapes de la vie d'un produit, depuis sa conception et sa fabrication jusqu'à son déclin, y compris son retrait du marché, son élimination et son rejet dans l'environnement.

DÉBATTEMENT DE L'ESSIEU [TRAVEL OF AXLE]

Le mouvement d'un essieu de part et d'autre de sa position moyenne, par rapport au cadre de châssis d'un véhicule est appelé débattement.

DÉBIT [FLOW RATE, FLOW, DISCHARGE]

Volume d'un fluide s'écoulant par unité de temps, mesuré dans une section transversale d'une conduite à un moment donné.

DÉBOURS [DISBURSEMENT]

Somme d'argent qui correspond à une sortie de fond.

DÉBRIS [DEBRIS]

Produits, roches ou tout autre matériau qui viennent obstruer partiellement ou complètement les conduites.

DÉGRADATION [DISTRESS]

Dommage à l'infrastructure provoqué par l'action des sollicitations. Aussi, passage progressif à un état plus mauvais.

DÉPENSE [EXPENDITURE]

Somme engagée par un organisme au cours d'un exercice pour assurer son fonctionnement et, par extension, coût ventilé imputé à l'exercice, par exemple l'amortissement.

DÉPENSE DE CAPITAL [EXPENDITURE OF CAPITAL]

Dépense procurant un avantage durable à l'entreprise, excluant l'entretien. Ces dépenses doivent être réparties sur plusieurs années.

DÉPENSE D'EXPLOITATION [REVENUE EXPENDITURE]

Dépense qu'il convient de déduire des revenus de l'année en cours plutôt que de la capitaliser, étant donné que l'entité n'en retirera des avantages que pendant l'exercice en cours.

DEVIS [SPECIFICATION]

Document contractuel à caractère technique qui consiste en une description détaillée de l'ensemble des travaux à effectuer; il comporte tous les renseignements qui ne peuvent être portés sur les plans et définit l'objet, la nature, l'importance, le choix des matériaux et les conditions de mise en œuvre d'un projet.

DIAGNOSTIC [DIAGNOSIS]

L'identification de la cause, l'origine d'une défaillance, d'un problème à partir des informations relevées par observations, contrôles ou tests.

DRAINAGE [DRAINAGE]

Ensemble des dispositions ayant pour but la protection des ouvrages routiers contre les eaux de ruissellement et les eaux internes.

DURABILITÉ [DURABILITY]

Terme relatif désignant la résistance d'un matériau à la perte de ses propriétés physiques ou de son aspect, causée par l'usure ou par les conditions climatiques.

DURÉE DE VIE [SERVICE LIFE]

Période de temps, en années, qui s'écoule entre la mise en service d'une chaussée et le moment où le niveau d'un critère d'évaluation ou une combinaison de ceux-ci (sécurité, confort au roulement, dégradation) atteint le seuil minimal acceptable d'utilisation.

E**EAU AGRESSIVE [AGGRESSIVE WATER]**

Eau qui a la propriété d'attaquer les matériaux (c.-à-d. : eau possédant un pH propre ou apparenté aux acides ou alcalis). Eau dont l'indice de Langelier est négatif.

EAU BRUTE [RAW WATER, UNTREATED WATER]

Eau qui n'a subi aucun traitement.

EAU DE CAPTAGE [INFLOW]

Eau parasite entrant dans l'égout sanitaire et les branchements latéraux de façon illicite. Peut provenir, entre autres, des drains de toit ou des drains de fondation. Le captage se produit de façon intermittente, en période de pluie.

EAU D'ÉGOUT (VOIR EAUX USÉES)**EAU DE RUISSELLEMENT [RUNOFF]**

Écoulement par gravité à la surface du sol, suivant la pente du terrain, des eaux météoriques qui ont échappé à l'infiltration, à l'évaporation et au stockage à la surface du sol.

EAU D'INFILTRATION [INFILTRATION]

Eau parasite entrant dans l'égout sanitaire par les défauts du réseau (joints non étanches) et provenant de la nappe phréatique ou du réseau de distribution d'eau potable qui fuit. L'infiltration se produit de façon continue.

EAU PARASITAIRE [INFILTRATION / INFLOW (I/I)]

Quantité totale provenant de l'eau d'infiltration et de captage.

EAU PLUVIALE [STORMWATER]

Eau provenant des précipitations ou de la fonte de neige.

EAU POTABLE [POTABLE WATER, DRINKING WATER]

Eau propre à la consommation humaine.

EAUX USÉES [WASTEWATER]

Eaux résiduaire, rejetées après usage, comprenant les eaux domestiques, commerciales et industrielles.

ÉGOUT [SEWER]

Conduite ou élément de construction, généralement souterrain, avec ses supports, accessoires et regards d'accès.

ÉGOUT COMBINÉ (VOIR ÉGOUT UNITAIRE)**ÉGOUT DOMESTIQUE (VOIR ÉGOUT SANITAIRE)**

ÉGOUT PLUVIAL [STORM SEWER]

Conduite destinée à recueillir les eaux de ruissellement des bâtiments et des terrains.

ÉGOUT PSEUDO SÉPARATIF [PARTIALLY SEPARATE SEWER]

Type de réseau d'égout séparatif, mais évacuant en même temps que les eaux usées, la portion de l'eau pluviale provenant des immeubles.

ÉGOUT SANITAIRE [SANITARY SEWER]

Conduite transportant uniquement les eaux usées d'origine domestique, commerciale et industrielle.

ÉGOUT SÉPARATIF [SEPARATE SEWER]

Égout composé de deux réseaux distincts qui servent, l'un au transport des eaux usées domestiques et industrielles, et l'autre au transport des eaux pluviales.

ÉGOUT UNITAIRE [COMBINED SEWER]

Conduite recevant aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales. Aussi appelé égout combiné.

EMPRISE [RIGHT OF WAY]

Surface occupée par une rue ou route et ses dépendances, et incorporée au domaine public.

EMPRISE PUBLIQUE [RIGHT OF WAY]

Surface occupée par une rue ou route et les réseaux de services publics (tels les réseaux d'eau potable et d'égout, les télécommunications, la câblodistribution, l'électricité, le gaz naturel, les trottoirs, les aménagements urbains, les plantations d'arbres, les réseaux d'éclairage et de signalisation, etc.) et incorporée au domaine public.

ENTRÉE DE SERVICE (VOIR BRANCHEMENT LATÉRAL)**ENTRETIEN [MAINTENANCE]**

Ensemble des interventions visant à prévenir toute dégradation prématurée d'une infrastructure de transport ainsi que de ses composantes et équipements connexes dans le but de préserver

la durée de vie projetée et maintenir sa fonctionnalité et la santé et la sécurité des usagers.

ENTRETIEN PRÉVENTIF [PREVENTIVE MAINTENANCE]

Ensemble des types d'intervention permettant de ralentir ou d'interrompre, à ses premiers stades d'apparition, la progression des dégradations d'une infrastructure. Ce type d'entretien vise à assurer le maintien de l'état fonctionnel.

ENTRETIEN CURATIF [CORRECTIVE MAINTENANCE]

Ensemble des types d'intervention permettant de corriger les dégradations ou déficiences d'une infrastructure qui affectent la sécurité, les coûts d'entretien ou la durée de vie de l'infrastructure.

ÉPAISSEUR RÉSIDUELLE [RESIDUAL THICKNESS]

Épaisseur réelle de la paroi d'un tuyau une fois soustrait l'épaisseur de corrosion interne et externe (peut se mesurer de l'extérieur ou de l'intérieur du tuyau). Il s'agit de l'épaisseur effective disponible.

ÉPURATION [PURIFICATION]

Réduction de la concentration des substances nuisibles ou indésirables présentes dans l'eau au moyen de traitements appropriés.

ESPACE ANNULAIRE [ANNULAR SPACE]

Espace compris entre le diamètre intérieur de la conduite d'accueil et le diamètre extérieur d'une conduite insérée. Il est généralement comblé avec un coulis.

ÉTENDUE D'UNE DÉGRADATION [DEGRADATION EXTENT]

Surface ou longueur occupée par un type de dégradation sur un tronçon. Trois niveaux d'étendue sont généralement utilisés : faible, qui désigne la présence ponctuelle; moyenne, qui désigne la présence sur moins de 50% de la surface et, grande, qui désigne la présence sur plus de 50% de la surface.

ÉVALUATION [ASSESSMENT]

Conclusions suite aux résultats provenant des activités d'inspection et d'auscultation.

EXFILTRATION [EXFILTRATION]

La fuite ou la perte d'effluent dans le sol à partir d'une conduite, résultant d'un défaut d'étanchéité de la conduite, joints, regards d'égout ou d'autres structures.

EXPLOITATION [OPERATIONS]

Ensemble des interventions effectuées pour assurer aux infrastructures municipales des conditions d'utilisation répondant aux attentes des usagers.

F**FLUX MONÉTAIRE (VOIR FLUX DE TRÉSORERIE)****FLUX DE TRÉSORERIE [CASH FLOW]**

Rentrées et sorties de fonds afférentes à une période ou attribuables à une opération donnée, un projet d'investissement, etc.

FONDATION [SUB BASE]

Couches de matériaux granulaires, d'épaisseur définie, et destinées à répartir sur les couches sous-jacentes les charges ou les conduites les charges appliquées.

FOSSÉ [DITCH]

Petite tranchée aménagée de part et d'autre de la route, pour en drainer la sous-fondation et la fondation, et permettre l'écoulement des eaux.

FRAIS GÉNÉRAUX [GENERAL EXPENSE]

Charges ou frais ne se rattachant à aucune fonction particulière et qu'il est impossible ou peu pratique de classer dans une catégorie donnée.

FUITE [LEAK]

Perte d'un fluide résultant d'une étanchéité insuffisante d'une infrastructure.

G**GESTION [MANAGEMENT]**

Mise en œuvre de tous les moyens humains et matériels d'un organisme ou d'une entreprise pour atteindre les objectifs préalablement fixés.

GESTION DES ACTIFS**[ASSET MANAGEMENT]**

Mise en œuvre de tous les moyens humains et matériels d'un organisme ou d'une entreprise pour atteindre les objectifs établis pour l'ensemble des biens sur lesquels reposent les activités d'exploitation de l'entité.

GESTION DES INFRASTRUCTURES**[INFRASTRUCTURE MANAGEMENT]**

Division de la gestion des actifs gérant principalement la chaussée, les trottoirs, les ponts et tunnels, les viaducs, l'éclairage, la signalisation, les égouts sanitaires et pluviaux, les conduites d'eau potable et les stations de traitement des eaux.

GESTION INTÉGRÉE**[INTEGRATED MANAGEMENT]**

Mode de gestion dans lequel sont considérées les interactions entre les infrastructures.

H**HÉDONIQUE – MÉTHODE DE PRIX HÉDONIQUES**

Méthode surtout utilisée en marketing pour analyser, déterminer et comparer des prix pour des biens complexes.

I**IMMOBILISATION [---]**

Dépense en capital dont le revenu total n'est obtenu qu'au terme d'une période de temps

IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES
[SOCIAL COSTS]

Coûts afférents au transfert total ou partiel à la collectivité de la responsabilité de financement de certaines activités. Coûts qui incluent le ralentissement ou l'interruption du trafic, l'augmentation de l'incidence d'accidents dus au trafic, les dommages pour atteinte portée à l'agrément d'une propriété privée ou publique et les impacts environnementaux tels que le bruit, les vibrations, la pollution de l'air, etc., engendrés par la construction ou la réhabilitation d'infrastructures.

INDICE DE RENTABILITÉ
[PROFITABILITY INDEX]

Indice permettant de juger de l'acceptabilité d'un projet d'investissement, que l'on obtient en divisant la valeur actualisée des rentrées nettes de fonds auxquelles donnera lieu l'investissement projeté par la valeur actualisée des décaissements requis pour réaliser ce projet.

INFILTRATION [INFILTRATION]

Processus de pénétration d'une eau souterraine dans une canalisation ou un égout à travers des fissures ou des joints défectueux.

INFRASTRUCTURE URBAINE
[INFRASTRUCTURE]

Installation publique ou ouvrage (routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, etc.) servant à fournir des services qui accroissent la capacité de production de l'économie.

INSPECTION [INSPECTION]

Activité ayant comme objectif de recueillir, à intervalles déterminés, les informations nécessaires à la planification des interventions d'entretien ou d'amélioration.

INSPECTION TÉLÉVISÉE
[CCTV INSPECTION]

Méthode d'inspection de l'intérieur d'un tronçon de conduite. Elle peut être réalisée par le biais d'une caméra vidéo en circuit fermé, autotractée

ou montée sur patins, et tirée par des treuils installés à chaque extrémité de la conduite ou par caméra focale variable. Dans ce cas, l'inspection se fait sur une longueur correspondant à la distance entre deux regards. Elle peut être aussi effectuée avec une caméra à téléobjectif fixe, à partir de chaque extrémité.

INTÉRÊT [INTEREST]

Rémunération servie en contrepartie de l'utilisation d'un capital appartenant à autrui.

INTRUSION [INTRUSION]

Pénétration dans les conduites souterraines d'obstacles divers perturbant l'écoulement.

IRI (INDICE DE RUGOSITÉ INTERNATIONALE)
[INTERNATIONAL ROUGHNESS INDEX]

Unité internationale de mesure normalisée exprimée en m/km établie à partir des débattements, que la suspension d'une voiture subit lorsqu'elle parcourt un kilomètre à une vitesse de 80 km/h. Il est à noter que plus l'IRI est élevé, plus la chaussée est cahoteuse.

INVENTAIRE [INVENTORY]

Relevé détaillé des actifs qu'une entité détient à une date donnée.

INVESTISSEMENT [INVESTMENT]

Dépense effectuée par l'entité en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer un actif qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

J-K-L**M****MATÉRIAU [MATERIAL]**

Toute matière ou tout produit, manufacturé ou non, utilisé pour constituer (construire, entretenir, réhabiliter et reconstruire) les infrastructures.

MATRICE DE CORRÉLATION

Utilisée en statistique, la matrice de corrélation est un tableau regroupant les dépendances de plusieurs variables entre elles, en utilisant des coefficients qui indiquent l'influence que les variables ont les unes par rapport aux autres.

MÉTADONNÉE [METADATA]

Donnée renseignant sur la nature d'autres données (notamment la méthode d'obtention, la précision de l'information...) et permettant ainsi leur utilisation pertinente.

MISE EN ŒUVRE [IMPLEMENTATION]

Préparation et mise en place définitive des matériaux nécessaires à la réalisation d'un projet.

MODÈLE DÉTERMINISTE [DETERMINISTIC MODEL]

Modèle dans lequel les résultats sont déterminés par des rapports connus parmi des états et des événements. Une entrée donnée produira toujours le même résultat. Le résultat prédit par un modèle déterministe est une conséquence directe des conditions initiales du modèle.

MODÈLE PROBABILISTE [PROBABILISTIC MODEL]

Modèle mathématique incorporant une distribution de probabilité pour une ou plusieurs variables.

MUNICIPALITÉ [MUNICIPALITY]

Autorité qui comprend à la fois des régions urbaines et rurales et dont la taille de la population peut être grande ou réduite.

N

NAPPE PHRÉATIQUE [WATER TABLE]

Nappe aquifère superficielle dans le cas où aucune couche imperméable ne s'interpose entre elle et la surface du sol.

NIVEAU DE SERVICE [LEVEL OF SERVICE]

Mesure qualitative du service rendu à la collectivité en tenant compte de n'importe lequel des paramètres suivants : sécurité, satisfaction des clients, qualité, quantité, capacité, fiabilité, environnement, coût et accessibilité. Les niveaux de service définis comprennent toute combinaison de paramètres qui précèdent jugée importante par la municipalité.

NIVEAU PROJET [PROJECT LEVEL]

Qualifie une intervention précise sur un tronçon ou une section de tronçon de route.

NIVEAU RÉSEAU [NETWORK LEVEL]

Qualifie une intervention de type macroscopique sur l'ensemble d'un réseau routier.

NORME [STANDARD]

Spécification technique ou autre document accessible au public, établi avec la coopération et le consensus ou l'approbation générale de toutes les parties intéressées, fondé sur les résultats conjugués de la science, de la technologie et de l'expérience, visant à l'avantage optimal de la communauté dans son ensemble et approuvé par un organisme qualifié sur le plan national, régional ou international.

O

P

PALLIATIF

Intervention et moyen provisoire et/ou localisé de régler un problème et de faire durer un ouvrage en attendant une réfection majeure. L'intervention palliative est une mesure temporaire. Un moyen palliatif sert également à corriger les conséquences d'un problème sans nécessairement corriger la cause directe du problème.

PERFORMANCE [PERFORMANCE]

Mesure de l'évolution dans le temps du comportement d'un ouvrage ou de l'une de ses composantes. Le comportement de la chaussée est exprimé en fonction de sa réponse dans le temps aux critères retenus par rapport à l'utilisateur (sécurité, confort, économie).

PERTE DE CHARGE [FRICTION LOSS]

Perte de hauteur piézométrique et/ou pression dans une conduite gravitaire ou sous pression, causée principalement par un frottement le long des parois.

**PIQÛRE DE CORROSION
[SPOT CORROSION]**

Petites cavités ou petits trous sur les surfaces métalliques causés par les effets de la cavitation ou de la corrosion. Ce phénomène se produit lorsque le film protecteur couvrant une surface de métal se rompt ou que l'uniformité de la surface se brise; la corrosion prend alors la forme de piqûres.

PLACEMENT [INVESTMENT]

Valeur mobilière (action ou obligation) qu'une entité acquiert, le plus souvent à des fins de gestion de trésorerie, en vue d'en retirer un revenu direct ou une plus-value à court ou à moyen terme.

PLAN [PLAN]

Ensemble structuré des objectifs que se fixe une organisation privée ou publique, ainsi que des moyens qu'elle se donne pour les atteindre.

**POLYÉTHYLÈNE À HAUTE DENSITÉ
(PEHD) [HIGH-DENSITY POLYETHYLENE
(HDPE)]**

Matière plastique obtenue par la polymérisation de l'éthylène et d'une petite quantité d'un autre hydrocarbure.

PONCEAU [CULVERT]

Pont de petites dimensions ou section de conduite de grandes dimensions permettant de laisser passer un ruisseau.

PONT [BRIDGE]

Ouvrage permettant à une voie de communication de franchir un obstacle naturel ou une autre voie de communication.

**POTEAU D'INCENDIE (VOIR BORNE
D'INCENDIE)****PRESSION [PRESSURE]**

Force exercée perpendiculairement sur une surface (par un fluide par exemple) et rapportée à l'unité de surface.

**PRESSION D'INCENDIE
[FIRE-PRESSURE]**

Pression minimale exigée en tout temps aux bornes d'incendie, dans des conditions théoriques simultanées de demande maximale journalière et en cours d'incendie.

**PRESSION DE SERVICE [OPERATING
PRESSURE]**

Pression existante dans la conduite d'eau à des conditions de services normales.

**PRESSION MAXIMALE DE SERVICE
[MAXIMUM SERVICE PRESSURE]**

Pression différentielle positive maximale à laquelle est soumis un composant de tuyauterie ou un appareil de robinetterie, dans les conditions de service prévues pour une installation donnée.

**PRESSION RÉSIDUELLE
[RESIDUAL PRESSURE]**

Pression totale qui subsiste en divers points d'un réseau de distribution d'eau lorsqu'un débit spécifié (par exemple, celui requis pour lutter contre les incendies) est soutiré du réseau d'eau potable.

PRISE D'EAU [WATER INTAKE]

Ouvrage en amont permettant de puiser l'eau d'une rivière, d'un lac ou d'un réservoir afin de desservir une résidence ou un réseau de distribution d'eau potable.

PUISARD [CATCH-BASIN]

Élément du système de drainage de la chaussée, avec grille de surface et bassin de retenue, captant l'eau de ruissellement et acheminant celle-ci à la conduite d'égout pluvial (ou unitaire) ou au fossé.

Q**R****RACINES [ROOTS]**

Partie axiale des plantes vasculaires qui croît en sens inverse de la tige et par laquelle la plante se fixe et absorbe les éléments dont elle se nourrit. Les racines pénètrent dans les conduites par des joints défectueux, des fissures, des trous de levage, et même à travers des parois de conduites de béton de pauvre qualité. Elles se multiplient et se développent à l'intérieur des conduites jusqu'à former des nappes chevelues de plusieurs mètres de longueur. Ces nappes retiennent les graisses et les débris et peuvent boucher entièrement la conduite.

RECONSTRUCTION [RECONSTRUCTION]

Érection d'une infrastructure sur un site où un équipement du même genre existe déjà. Les travaux impliquent la démolition complète de l'infrastructure existante concernée.

RECYCLAGE [RECYCLING]

Utilisation multiple, répétée d'un matériau ou d'un élément de construction, le cas échéant après réalisation d'un traitement.

RÉFECTION [RECONDITIONING]

Travaux d'amélioration effectués à une infrastructure afin de la remettre dans un meilleur état.

REGARD D'ACCES [MANHOLE]

Puits aménagé au-dessus d'une conduite d'eau, d'égout, d'utilités publiques souterraines pour faciliter l'entretien et la surveillance de ces infrastructures.

REGARD D'ÉGOUT (VOIR REGARD D'ACCÈS)**RÉHABILITATION [REHABILITATION]**

Remise en état aussi parfaite que possible d'une infrastructure afin d'augmenter sa durée de vie. (voir aussi réfection)

RELEVÉ [SURVEY]

Détermination de la position des ouvrages ou des infrastructures par des méthodes ou procédés topographiques.

REPLACEMENT [REPLACEMENT]

Toutes techniques de réhabilitation et de construction consistant à remplacer la conduite existante par une nouvelle conduite. Les fonctionnalités de la nouvelle conduite seront les mêmes que l'ancienne mais peuvent également incorporer des améliorations.

RENFORCEMENT [REINFORCING]

Remise en état d'une chaussée dans le but de hausser à un niveau tel qu'elle puisse supporter le trafic qui lui est imposé sans se déformer de façon exagérée.

RENOUVELLEMENT [RENEWAL]

Remise en état d'une infrastructure par réhabilitation ou remplacement.

RENTABILITÉ [PROFITABILITY]

Capacité d'un investissement, d'un capital, d'une entreprise de produire un revenu, un bénéfice ou un profit plus ou moins important

RÉSEAU D'ALIMENTATION**TEMPORAIRE [TEMPORARY WATER SUPPLY]**

Réseau d'alimentation de surface en eau potable utilisée de façon temporaire durant la réalisation de travaux de réfection de conduites d'eau potable.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU [WATER DISTRIBUTION SYSTEM, WATER DISTRIBUTION NETWORK]

Ensemble de conduites servant à fournir de l'eau potable aux usagers.

RÉSEAU D'ÉGOUT [SEWER SYSTEM, SEWER NETWORK]

Ensemble des conduites gravitaires, de refoulement, les stations de pompage et toutes autres structures recueillant les eaux usées et pluviales dans une agglomération.

RÉSEAU D'ÉGOUT PSEUDO-SÉPARATIF (VOIR ÉGOUT PSEUDO-SÉPARATIF)**RÉSEAU ROUTIER [ROAD NETWORK]**

Ensemble des routes aménagées et entretenues par l'administration publique pour l'utilisation au profit du public.

RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS [URBAN PUBLIC UTILITIES]

Ensemble des réseaux d'énergie (gaz, électricité, vapeur, etc.) et de télécommunication (téléphone, câblodistribution, etc.), et de leurs composantes (conduites, massif de conduits, regards, puits d'accès, chambres, etc.) enfouis dans l'emprise de la rue.

RESTAURATION [REINSTATEMENT]

Méthode consistant à remblayer, compacter et resurfer une excavation afin de redonner à la surface son aspect ainsi que ses fonctions initiales.

ROUTE [ROAD]

Voie de circulation interurbaine large et fréquentée, de première importance par opposition au chemin.

RUE [STREET]

Voie de circulation destinée au trafic des véhicules en zone urbaine.

RUGOSITE [ROUGHNESS]

Caractéristique d'une surface qui présente des aspérités permettant des meilleures conditions de contact avec les pneus.

S**SECTION [SECTION]**

Partie d'un tronçon comprenant une seule infrastructure (par exemple, section d'égout située entre deux regards).

SEGMENT [SEGMENT]

Partie d'une section.

SÉVÉRITÉ D'UNE DÉGRADATION [---]

Stade d'évolution d'une dégradation. Trois niveaux de sévérité sont généralement utilisés : faible, qui désigne le stade initial de la dégradation; moyenne, où la dégradation est facilement perceptible et continue, et majeure, où la dégradation est accentuée et affecte significativement la fonction de l'infrastructure.

SIAD

Système intégré d'aide à la décision. Logiciels de traitement des données permettant d'obtenir une vision globale des infrastructures, d'identifier des plans et des priorités d'intervention. Ces logiciels sont reliés à des bases de données intégrant sur un seul support l'inventaire et l'état des réseaux routier, d'aqueduc, d'égouts ou tout autre type d'infrastructures qui requiert ce niveau d'analyse.

SIGNALISATION [SIGNALLING]

Ensemble des indications présentées par des feux de circulation ou des panneaux et auxquelles le conducteur doit se conformer pour circuler en toute sécurité.

SYSTÈME EXPERT [EXPERT SYSTEM]

Système informatique permettant de résoudre les problèmes dans un domaine d'application déterminé, à l'aide d'une base de connaissances établie à partir de l'expertise humaine.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) [GEOGRAPHIC INFORMATION SYSTEM (GIS)]

Logiciel qui permet de visualiser dans l'espace, chercher, manipuler et analyser une base de données électronique.

T**TAUX DE RENDEMENT INTERNE (TRI) [INTERNAL RATE OF RETURN]**

Indice représentant le pourcentage gagné sur le montant de capital investi, pour chacune des années de la durée du projet, après avoir tenu compte du remboursement du montant investi initialement.

TAUX DE RENDEMENT MINIMUM (TRM) [MINIMUM RATE OF RETURN]

Valeur inférieure que peut avoir le taux de rendement interne afin d'assurer une rentabilité du projet. Cette valeur minimale peut varier selon les entreprises.

TRAFIC [TRAFFIC]

Mesure du nombre de véhicules, de tous genres, qui circulent sur la chaussée.

TRANCHÉE [TRENCH]

Excavation relativement longue et étroite destinée à la pose d'une conduite souterraine et à la construction de fondation.

TRONÇON DE RUE [---]

Partie de rue comprise entre deux intersections.

TROTTOIR [SIDEWALK]

Partie latérale surélevée d'une rue, d'une place, généralement munie d'une bordure, et réservée à la circulation des piétons.

TUYAU (VOIR CONDUITE)**U****UNI [RIDE QUALITY OR EVENNESS]**

Qualité de la surface d'un revêtement reflétant la présence de déformations transversales, d'ondulations longitudinales et d'autres types de dégradations qui affectent le confort au roulement des usagers. (voir aussi [IRI](#))

UTILITÉS PUBLIQUES (VOIR RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS)**V****VALEUR ACTUELLE D'ANNUITÉ [PRESENT VALUE OF AN ANNUITY]**

Chacun des paiements reportés en un seul montant à la première année des paiements en prenant en compte un certain taux d'intérêt.

VALEUR ACTUELLE D'UN MONTANT FUTUR [PRESENT VALUE OF A FUTURE AMOUNT]

Équivalence entre une somme d'argent devant être investie ultérieurement avec l'argent d'aujourd'hui. Il est possible de comprendre ce concept en se demandant combien d'argent il faut investir aujourd'hui à un certain taux d'intérêt pour obtenir le montant voulu dans X nombre d'années.

VALEUR ACTUELLE NETTE [NET PRESENT VALUE]

Excédent de la valeur actualisée des rentrées nettes de fonds auxquelles un projet d'investissement donnera lieu sur la valeur actualisée des décaissements requis pour réaliser cet investissement.

VALEUR FUTURE D'ANNUITÉ [FUTURE VALUE OF AN ANNUITY]

Chacun des paiements reportés en un seul montant à la dernière année des paiements en tenant compte d'un certain taux d'intérêt.

VALEUR RÉSIDUELLE [RESIDUAL VALUE]

Valeur probable d'un bien à l'expiration de sa durée d'utilisation ou de location.

VOIRIE [ROADWAYS]

Ensemble des routes, rues et chemins, places, passages, etc. entretenues par l'administration publique.

VERMINE [VERMIN]

Ensemble des petits animaux qui se retrouvent dans les conduites d'égout.

VERSEMENT [INSTALMENT]

Partie d'une dette dont le règlement s'échelonne sur une période donnée.

VOIRIE [ROADWAYS]

Ensemble des routes, rues et chemins, places, passages, etc. entretenues par l'administration publique.

W-X-Y

Z

ZONE RURALE [RURAL ZONE]

Ensemble de terrains municipaux situés hors du périmètre d'agglomération.

ZONE URBAINE [URBAN ZONE]

Partie de territoire où l'occupation et l'utilisation du sol revêtent un caractère urbain.